

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel SAPAT

Module : MP 6

Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B « 6 » : Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire

C6.1 : Prévoir ses interventions au regard des attentes de la personne

C6.2 : Réguler ses interventions au regard des attentes de la personne

Finalités de l'enseignement

Ce module est centré sur l'organisation d'une intervention auprès de personnes en s'adaptant aux diverses situations professionnelles rencontrées en structures, au domicile et sur le territoire. Il s'agit de permettre à l'apprenant d'acquérir une démarche méthodologique pour prévoir, dans les limites d'autonomie et de responsabilité propres à sa fonction, l'organisation d'une intervention, en évaluer la qualité et prendre part à sa régulation.

La mise en œuvre de ce module est l'occasion pour les apprenants de mobiliser les connaissances et savoir-faire acquis dans les différents enseignements relatifs aux besoins des personnes, à la connaissance des territoires et des structures, à l'organisation du travail et à la transmission d'informations.

Les disciplines ESF et de SESG concourent de manière intégrative à l'acquisition progressive de la capacité.

Précisions sur les activités supports potentielles

L'enseignement de ce module est conduit en lien étroit avec les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) et le stage collectif « préparation et valorisation du vécu en milieu professionnel ». Les enseignants de SESG GE et d'ESF collaborent pour développer la démarche méthodologique de mise en œuvre de l'intervention.

Les études de cas concrets sont privilégiées. Les activités supports proposées aux apprenants pendant la formation sont diversifiées pour préparer à l'ensemble du champ professionnel du diplôme.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Geocip, observatoires géostatistiques et portrait de territoires
INSEE

Rapports des Conseils départementaux et régionaux

Observatoire national de la petite enfance

Rapport LIBAULT de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie 28 mars 2019 Ministère des solidarités et de la santé

Daphné-Rebecca Arbour, « Guide d'élaboration du plan d'intervention », ERPI Pearson, 2021

Précisions sur les attendus de formation

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.1 Prévoir ses interventions au regard des attentes de la personne	<ul style="list-style-type: none">- Appropriation du contexte de l'intervention- Appropriation des enjeux de l'intervention- Identification des indicateurs de suivi et de réussite de l'intervention	<ul style="list-style-type: none">Besoins et attentes des personnesLégislation du travailOrganisation du travailFonctionnement des organisations de services	E.S.F. S.E.S.G. /G.E.

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant en situation professionnelle est capable de prévoir son intervention en tenant compte des attentes et besoins de l'utilisateur ou du collectif d'utilisateurs, des caractéristiques de la structure qui l'emploie et des caractéristiques du territoire sur lequel se déroule l'intervention.

La capacité atteinte doit permettre à l'apprenant de déterminer les enjeux de l'intervention et d'identifier les points de vigilance afin de mesurer la qualité du service rendu au regard des besoins de la personne ou du collectif dans son contexte.

Précisions sur les attendus de la formation

Pour aborder ces différents attendus de formation, il est souhaitable de partir des situations vécues par les élèves lors des PFMP dès la classe de 2nde ainsi que des actions menées dans le cadre de la formation.

Ces situations sont complexifiées au fil de la progression pour aboutir à des interventions professionnelles d'une plus grande ampleur.

Exemple : à domicile, étude séparée d'accompagnement de la personne à différents moments de la journée (lever-aide à la toilette-repas...) puis étude de l'intervention dans sa globalité (intervention de 8h à 12h au domicile de la personne).

Les besoins et les attentes individuels et/ou collectifs en matière d'interventions auprès des personnes

Afin de mettre en œuvre une intervention professionnelle de qualité, il est indispensable de bien identifier les besoins, les attentes et les potentialités des usagers.

Sociologie de la ou des personnes accompagnées

Présentation des ressources (enquêtes, statistiques, ...) disponibles et utiles pour repérer les caractéristiques pertinentes des personnes accompagnées et préciser leurs besoins et attentes afin de prévoir une intervention adaptée.

Les outils liés au recueil d'informations seront abordés dans le cadre du MP5.

Exemples : origine géographique des personnes, CSP, âge...

Typologie des besoins des différents publics

En s'appuyant sur les notions théoriques des besoins (par exemple Maslow, V. Henderson...) abordées tout au long de la formation et en utilisant divers outils de collecte d'informations, l'enseignant amène l'apprenant à identifier, prioriser et formaliser les besoins.

Méthodologie :

1. diagnostic : priorisation des besoins qui engendre un choix d'intervention
2. recueil de données (différents formats sont possibles : questionnaires, documents professionnels, grilles d'observations), entretiens individuels et/ou collectifs (usagers et/ou acteurs), ...
3. Traitement : exploitation des données recueillies

Ressources mobilisables par la personne

Exemples : revenus, aides financières, prestations, allocations, moyens matériels et humains ...

Les différentes sources de revenus à prendre en compte dans la conduite d'intervention sont rappelées ou présentées à l'apprenant.

Identifier les moyens humains et matériels présents sur le lieu d'intervention afin de les mobiliser. Prendre en compte l'implication plus ou moins forte de l'entourage et les caractéristiques des équipements.

Les différents acteurs de l'intervention

Afin que l'intervention mise en œuvre s'inscrive dans le cadre réglementaire, il est indispensable d'identifier les différents acteurs, leur implication et leurs interactions.

Les différents acteurs, leur statut et leur rôle

Identification des différents acteurs (élus, bénévoles, intervenants extérieurs, aidants, salariés...), de leurs statuts, de leurs rôles et missions dans l'accompagnement de la personne.

Les interactions entre acteurs d'une intervention

Identification des limites de compétences des acteurs cités précédemment, de leurs liens fonctionnels et de leur complémentarité. L'enseignant prend appui sur des fiches de postes, des fiches métiers...

Potentialités et contraintes du territoire en matière d'intervention

En s'appuyant sur les notions abordées dans le cadre du MP5, l'enseignement vise à repérer les caractéristiques pertinentes du territoire qui influencent la mise en œuvre d'une intervention : services, équipements...

Cadre juridique de la relation de travail

Droit et législation du travail : durée, types de contrats, congés, droits et devoirs, planning, rémunération, protection sociale, conventions collectives, droits à la formation sont abordés, tout comme l'étude de la fiche de paie.

Ces différentes notions sont étudiées dans le cadre des interventions supports des situations d'apprentissage.

Caractéristiques des structures de services

Ces enseignements prennent appui dans un premier temps sur les structures connues des apprenants (visites, PFMP, projets réalisés dans ces structures, proximité sur le territoire) pour, dans un second temps, être extrapolés à d'autres organismes.

Organisation de leur fonctionnement

Présentation du cadre d'intervention des structures : cadre réglementaire, cadre juridique, statuts, missions, hiérarchie ad hoc, etc. en relation avec le contexte support de l'enseignement.

Caractéristiques des équipements

Présentation des différents équipements présents dans la structure support de l'enseignement et élargissement à ceux que l'on peut trouver ailleurs.

Partenariats dans le territoire

Principaux partenaires de la structure, rôles vis à vis du fonctionnement de l'organisation. Elargissement à d'autres types de structures.

Ressources financières

Adaptation des interventions aux moyens de l'organisation (ressources, dépenses).

Stratégie d'intervention en réponse aux besoins priorités

L'enseignement vise à amener l'apprenant à réfléchir à l'organisation et au suivi d'une intervention contextualisée visant l'accompagnement de la ou des personnes afin d'apporter une réponse adaptée à son ou ses besoins. Celle-ci repose sur l'accompagnement de la personne ou du collectif, au quotidien et dans la durée, en mobilisant les savoir-faire des modules MP7, MP8, MP9 et MP10 afin de répondre aux besoins identifiés.

Enjeux et objectifs

Adéquation de l'intervention avec le ou les besoins repérés, les choix et priorités de la structure.

Choix des activités à mettre en œuvre

Éléments de contexte d'une intervention (le territoire, la structure, le public ...) et prise en compte dans la formulation d'une réponse aux besoins.

Critères de choix et hiérarchisation des activités à mettre en œuvre en fonction des besoins.

Choix des intervenants

En fonction de l'intervention, les différents intervenants sont ciblés :

Exemples :

- à domicile, enchaînement des interventions de l'AVS, des soins infirmiers, de bénévoles d'associations – prise en compte des disponibilités de la famille
- accueil d'une classe au sein d'une ferme pédagogique : animateur, AESH, enseignant, agriculteur, chauffeur de bus, personnel de restauration

Planification de l'intervention

Méthodes et outils utiles à la planification d'une intervention.

Exemples : planning d'occupation des locaux – planning des personnels – check-list - rétro planning de l'intervention, etc

Outils et méthodes de suivi

L'enseignement vise à familiariser l'apprenant avec l'utilisation d'outils de suivi permettant de dégager les points de vigilance et/ou de réussite d'une intervention. Il met également en avant le rôle des critères d'évaluation dans la régulation de l'intervention.

Exemple d'outils : grilles d'évaluation, questionnaires de satisfaction, conduites d'entretiens d'évaluation, comptes rendus de réunion...

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.2 Réguler ses interventions au regard des attentes de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de l'intervention au regard des attentes de la personne - Transmission du bilan et des propositions d'ajustements des interventions à réaliser auprès de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des pratiques professionnelles Communication professionnelle 	E.S.F. S.E.S.G./G.E.

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant sait envisager les adaptations de son intervention au regard de la situation de la personne, du bilan réalisé et des retours des différents acteurs. Il est également attendu qu'il soit capable d'effectuer les transmissions des propositions de ses ajustements aux différents interlocuteurs : responsables, autres intervenants, famille et personne concernée.

Précisions sur les attendus de la formation

Adaptation aux imprévus

Dans des situations professionnelles contextualisées l'enseignement vise à amener l'apprenant à se questionner sur l'adaptation de l'intervention proposée au regard des imprévus potentiels.

Prise d'initiative et mise en œuvre d'actions alternatives en tenant compte des interactions avec les différents intervenants

Amener les apprenants à repérer le ou les acteurs pouvant les aider à gérer les imprévus ou à le guider dans ses choix.

Posture professionnelle du travail en partenariat

L'enseignement amène l'apprenant à mesurer l'importance de savoir maintenir ou ajuster sa posture professionnelle en fonction des événements et des imprévus tout au long du déroulé de l'accompagnement.

Le lien doit être fait avec le module MG4 de l'enseignement général dont l'objectif est de développer l'aptitude à agir dans un cadre collectif et les compétences psycho-sociales nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle.

Etablissement d'un bilan d'intervention

Cet enseignement vise à doter l'apprenant d'une méthodologie et d'outils pour évaluer son travail et réaliser le bilan d'une intervention en fonction du contexte et ou des acteurs.

Analyse de la planification de l'organisation de l'intervention

L'enseignement permet d'amener l'apprenant à analyser la planification de l'intervention afin de la réorganiser partiellement ou entièrement si nécessaire.

Analyse de l'adéquation de la réponse proposée

L'analyse de la réponse est réalisée grâce aux outils utilisés pour étudier la typologie des différents publics dans le cadre de la capacité C6-1.

Impacts environnementaux, économiques et sociaux de l'intervention

Les principes de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) sont présentés.

Si les hôpitaux (gros consommateurs d'eau et d'énergie et gros producteurs de déchets) sont engagés dans des démarches de développement durable, le secteur médico-social est plus en retrait. A partir d'initiatives repérées sur le territoire (sensibilisation au gaspillage alimentaire, gestion de la ressource en eau, optimisation de la consommation électrique, réduction des déchets d'activités de soin) l'enseignement permet de mettre en évidence :

- les démarches à mettre en œuvre : impulsion managériale et implication du personnel et des usagers ;
- les évolutions de comportements à encourager de la part des personnels et des usagers.

Auto-évaluation

Les principes de l'explicitation de pratique sont mobilisés pour accompagner les pratiques d'auto évaluation. Des grilles d'auto évaluation sont proposées ou coconstruites.

A titre d'exemple :

https://www.rcpi.ulaval.ca/fileadmin/media/groupe_csss/3_1Grille_d_autoevaluation_sur_l_atteinte_de_ses_compétences_a_la_CIP_01.pdf

Transmission d'un bilan d'intervention

L'enseignement vise à initier l'apprenant à la nécessité de communiquer le bilan de son intervention de manière claire, précise, compréhensible aux acteurs concernés. Ces transmissions doivent permettre le suivi régulier de l'intervention afin d'améliorer les pratiques, d'optimiser le temps et les moyens, préciser et faire évoluer les projets. Au sein des équipes elles doivent favoriser la concertation et constituent une trace écrite indispensable garant de la sécurité des biens et des personnes.

Destinataires du bilan

Les différents destinataires sont identifiés (responsable de projet, les supérieurs hiérarchiques, les collaborateurs, les partenaires, les familles, les usagers...).

Les attendus en termes de contenus à transmettre et de comportements à adopter lors des transmissions vis-à-vis des différents destinataires sont maîtrisés.

Modes de diffusion

Les modes de communication adaptés aux différentes situations sont repérés et mis en œuvre (transmission, réunion de bilan, supports écrits ...).

Propositions d'amélioration

A partir de son bilan, l'apprenant doit être mis en situation de proposer des améliorations qui doivent tenir compte du contexte et de leur faisabilité technique et économique.

Adaptation de la stratégie d'intervention

L'enseignement amène l'apprenant à identifier les ajustements dans la mise en œuvre de l'intervention, en termes de moyens, d'organisation, de communication, ... dans la mesure où celle-ci reste pertinente.

Proposition d'une nouvelle stratégie d'intervention en fonction de l'évolution du besoin

Dans le cas où l'intervention n'est plus pertinente (ou plus totalement) au regard de l'évolution du besoin, l'enseignement amène l'apprenant à être en mesure d'adapter cette intervention ou d'en proposer une nouvelle en identifiant les nouveaux acteurs à mobiliser.

L'accent doit être mis sur l'importance de transmettre ces évolutions afin d'assurer la continuité de la prise en charge des besoins.